Le rêve d'une ville accessible s'éloigne

Les associations de personnes handicapées en colère

C'est une première : les associations de personnes handicapées s'unissent au sein d'un collectif pour défendre la loi de 2005 sur l'accessibilité des lieux recevant du public. / PHOTO DTA

Un grand pas en arrière. Pour les associations réunies au sein du Collectif pour une France accessible (1), voilà à quoi se résume le "détricotage" de la loi de 2005 sur l'accessibilité, qui venait là raffermir une loi de 1975 peu ou pas du tout appliquée. Transports, lieux publics devaient enfin, sous peine de sanctions, être rendus accessibles aux personnes en situation de handicap. Las : l'ordonnance relative aux agendas d'accessibilité programmée, publiée le 27 septembre dernier au Journal officiel, assouplit considérablement cette loi. Délais, dérogations, abandon des sanctions, *"on assiste à la remise en question des fondements de la loi de 2005"*, sur laquelle les 8000 personnes handicapées de Marseille avaient notamment fondé beaucoup d'espoir. *"On espère encore que les parlementaires refuseront de ratifier la loi en l'état"*, soupire Mireille Fouqueau, au collectif. Les députés locaux lui laissent cependant peu d'espoir. A l'exception, du côté d'Aubagne, de l'UMP Bernard Deflesselles, *"personne"* ne s'est engagé au côté des associations.

"Le deuil de la loi de 2005"

Au moment des municipales, la charte pour une ville plus accessible soumise aux candidats marseillais n'avait, de même, pas été signée par Jean-Claude Gaudin. Pourtant, les aménagements de la ville ne concernent pas que les handicapés : personnes âgées, parents de jeunes enfants, *"tout le monde sera un jour concerné"*, appuie Vincent Oliviero. Dans un petit rire triste, il précise que lors d'une récente réunion, la RTM a indiqué pouvoir *"faciliter"* l'accès des personnes à mobilité réduite sur son parc... *"entre 2030 et 2040"*. *"A un moment, l'argument du coût des aménagements n'est pas entendable,* fustige Mireille Fouqueau. *C'est aussi très cher, les services d'accompagnement aux handicapés"* qui, s'ils disposaient d'une ville moins dure, moins excluante, préfèreraient de loin conserver leur autonomie. De fait, Marseille, principalement en raison de l'inadaptation de ses transports, demeure en bas du classement des villes françaises pour leur accessibilité, "83e sur 96", précise David Laboucarié, à la communication de l'APF. **Demain, à partir de 11h, le Collectif organisera une action sous l'ombrière du Vieux-Port : *"On portera le deuil de la loi de 2005..."***

Delphine TANGUY
dtanguy@laprovence-presse.fr

(1) Le collectif des BdR est composé de l'Uriopss, la Fnath, l'AFM, Provence Alzheimer, la Luciole, l'Adapei 13, l'APF, Jumeaux et plus, Handicap et amitié, la confédération des CIQ, Notre vie sociale.

Scanned by CamScanner